



BANQUE CENTRALE DU CONGO
COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE
Kinshasa, République Démocratique du Congo

COMMUNIQUE

Le Comité de Politique Monétaire a tenu, ce vendredi 12 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, sa deuxième réunion ordinaire de l'année.

Au cours de cette séance, le Comité a pris connaissance de l'évolution récente de la conjoncture économique tant au niveau national qu'international et a examiné les perspectives économiques pour les prochains mois, pouvant influencer sur la conduite de la politique monétaire.

Il en ressort globalement ce qui suit :

Au plan international,

La conjoncture économique reste caractérisée par la persistance des incertitudes suite à la recrudescence de la pandémie de Covid-19 résultant de l'apparition de nouveaux variants du virus. A ce propos, il a été noté que les réflexions et débats se poursuivent au sujet des mesures et réformes à mener pour garantir une reprise inclusive, aussi bien à l'échelle mondiale que régionale et nationale. En dépit de cet environnement difficile et plein d'incertitudes, le FMI projette la reprise de l'économie mondiale cette année avec un taux de croissance de 5,5 % après une contraction de 3,5 % en 2020 et ce, grâce aux campagnes de vaccination sur fond des mesures de soutien aux économies (relance budgétaire en Chine, aux USA et en Europe). Ainsi, il s'avère nécessaire que les Gouvernements et les Institutions multilatérales mettent en place des actions communes et ordonnées pour booster la croissance et s'attaquer aux défis mondiaux actuels. D'où, les actions suivantes sont jugées indispensables, notamment : (i) une mobilisation accrue des ressources publiques, particulièrement via la coordination de la taxation ; (ii) une meilleure résolution des conflits liés aux échanges (privilégier les solutions multilatérales et le dialogue à l'échelle internationale) ; (iii) une attention particulière aux questions environnementales et aux subventions ; (iv) une diminution des incertitudes géopolitiques et sécuritaires ; (v) un meilleur ciblage de l'aide internationale ainsi que (vi) une revue périodique des progrès accomplis.

Par ailleurs, les cours des matières premières, intéressant l'économie congolaise, ont globalement connu une évolution haussière au mois de février 2021 comparativement au mois de janvier dernier. Le cours du cobalt, produit stratégique pour la RDC, a enregistré une forte hausse mensuelle de 18,75 % alors que celui du cuivre, principal produit d'exportations, a légèrement augmenté de 5,9 %, se situant en moyenne respectivement à 44.039,7 USD et 8.395,4 USD la



tonne métrique. Le cours du baril du pétrole a connu une hausse de 12,4 %, se fixant en moyenne à 62,3 USD au mois sous examen. Par contre l'once de l'or s'est stabilisé autour de 1.812,0 USD. Il importe de relever que les cours de la plupart de ces minerais devraient demeurer en hausse en 2021 en raison notamment de : (i) la reprise de la demande chinoise ; (ii) plans de relance et d'infrastructures aux Etats-Unis et en Europe ; (iii) la hausse de la demande pour équiper le parc automobile électrique.

Au plan interne,

L'activité économique reste marquée par la stabilité du cadre macroéconomique attestée par le ralentissement de l'inflation et le regain d'optimisme des chefs d'entreprises au sujet des perspectives à court terme de l'économie. En effet, le solde global d'opinions des chefs d'entreprises s'est amélioré au mois de février 2021, pour s'établir à +14,1 % après +9,4 % le mois précédent.

Sur le marché des biens et services, il a été noté une décélération du rythme de formation des prix, sur fond de l'absence de tensions sur le marché des changes. En effet, en rythme mensuel, l'inflation mensuelle est ressortie à 0,347 % en février 2021 contre 0,367 % au mois de janvier et 0,256 % enregistré à la période correspondante de 2020, portant le cumul annuel à 0,715 %. En glissement annuel, le taux d'inflation s'est établi à 15,75 %. A condition inchangée, l'inflation se situerait à 4,742 % à fin décembre 2021.

En ce qui concerne les finances publiques, à fin février 2021, la balance des opérations financières de l'Etat a affiché un solde déficitaire de 11,9 milliards de CDF, résultant des recettes de l'ordre de 607,0 milliards de CDF et des dépenses de 618,9 milliards. Ce déficit mensuel a été financé par une quotité des ressources tirées des appuis budgétaires du FMI et de la BAD. Il y a lieu d'indiquer que ces ressources tirées des appuis budgétaires ont permis de rembourser les bons du Trésor échus qui s'élevaient 3,0 milliards de CDF, dans un contexte d'émission nette négative.

Sur le marché des changes, il a été noté la poursuite de la stabilité du taux sur le marché des changes. Le taux de change est demeuré contenu dans la fourchette de 1.970,0 et 2.027,0 CDF le dollar américain et les réserves internationales se sont maintenues à USD 671,26 millions à fin février 2021. Concernant le solde de la balance commerciale du pays, il s'est détérioré en janvier 2021 par rapport au mois de janvier 2020 en raison de l'expansion des importations. En effet, le solde s'est situé à USD 133,35 millions en janvier 2021 contre USD 455,46 millions en janvier 2020.

S'agissant du secteur monétaire, la base monétaire a connu un accroissement au mois de février 2021, de 0,02 milliard CDF et 81,13 milliards de CDF par rapport à fin janvier 2021 et fin décembre 2020, respectivement expliqué par la hausse des avoirs intérieurs nets. Par ailleurs, l'instrument Bon BCC a maintenu l'encours global à 7,5 milliards de CDF pour la maturité de 7 jours. Comparé à fin décembre 2020, cet instrument a permis une injection de 7,5 milliards de CDF.

Pour ce qui est des perspectives économiques au cours prochains mois, le CPM reste globalement confiant quant au maintien de la stabilité macroéconomique. De ce fait, il a estimé que la politique monétaire devrait demeurer prudente et proactive, dépendante de l'évolution de la pandémie de Covid-19, de l'évolution des prix, du taux de change ainsi que du comportement du Trésor dans un contexte de faible mobilisation des ressources intérieures.

Ainsi, eu égard à la bonne tenue des principaux indicateurs de conjoncture et des perspectives de ralentissement de l'inflation projetée, le Comité a décidé d'assouplir le dispositif de la politique monétaire en ramenant le taux directeur de 18,5 % à 15,5 %, en vue notamment de réduire le coût de refinancement aux banques. En revanche, les coefficients de la réserve obligatoire sur les dépôts en devises à vue et à terme sont maintenus respectivement à 13,0 % et 12,0 % et ceux pour les dépôts en monnaie nationale à vue et à terme à 0,0 %. La régulation de la liquidité se poursuivra avec le Bon BCC.

Fait à Kinshasa, le 12 mars 2021.


Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO

Président.

